

Que le Secrétariat d'État procède immédiatement à une étude du programme de prêts aux étudiants et qu'il élabore des méthodes qui permettent de s'assurer s'il est bien appliqué et administré.

Mme le Président: Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

L'EXPANSION ÉCONOMIQUE RÉGIONALE

L'INCIDENCE SUR LES RÉGIONS QUI NE SONT PAS AIDÉES—
RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Arnold Malone (Crowfoot): Madame le Président, je voudrais faire l'éloge du ministère de l'Expansion économique régionale qui a travaillé au mieux des intérêts des régions en voie de développement du Canada en stimulant des zones qui autrement auraient une croissance lente.

Des voix: Bravo!

M. Malone: Mais dans les zones marginales de croissance économique qui n'ont pas l'appui du MEER, les citoyens se sentent lésés parce que l'appui financier que le MEER donne à d'autres régions y attire des réalisateurs de projets industriels, au détriment de leur régions à eux. Je propose donc, avec l'appui du député de Medicine Hat (M. Hargrave):

Que la Chambre prie le ministre de l'Expansion économique régionale d'examiner dans quelle mesure l'économie des régions qui ne sont pas aidées par le MEER est paralysée dans sa croissance, du fait que le MEER accorde son aide ailleurs.

Mme le Président: Y a-t-il consentement unanime pour cette motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

● (1415)

LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES

ON DEMANDE DES MODIFICATIONS AUX TARIFS POSTAUX
PROPOSÉS—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

L'hon. W. G. Dinsdale (Brandon-Souris): Madame le Président, les 60 jours prévus pour l'étude du projet de majoration exorbitante du tarif postal se sont écoulés sans que la Société canadienne des postes n'apporte le moindre changement. Il incombe maintenant au gouverneur en conseil d'accepter ou de rejeter le tarif de 30c. En raison du préjudice que ces majorations imposeront à tous les Canadiens, notamment aux citoyens âgés, aux œuvres de charité et aux associations de bénévoles ainsi qu'aux petites entreprises alors que la situation économique s'aggrave constamment, je propose, appuyé par le député de Parry Sound-Muskoka (M. Darling):

Qu'avant l'ajournement du Parlement pour Noël le gouvernement assume sa responsabilité et annonce des modifications au tarif postal pour qu'il soit plus raisonnable et notamment que le secrétaire d'État prenne les dispositions voulues afin d'atténuer ce tarif pour les pensionnés et les œuvres de charité, comme l'a proposé le président de la Société des postes.

Mme le Président: Cette motion obtient-elle le consentement unanime?

Questions orales

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

LE BUDGET

LES RUMEURS DE MODIFICATIONS ÉVENTUELLES

L'hon. Michael Wilson (Etobicoke-Centre): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances. Selon certaines rumeurs, la saga des changements que le ministre des Finances se propose d'apporter à son sinistre budget se poursuivra vendredi, avec l'annonce à Chambre de nouvelles modifications. Le ministre pourrait-il confirmer ces rumeurs? Voudrait-il expliquer la nature des changements qu'il envisage de faire? Serait-ce là la première d'une série de changements auxquels on peut s'attendre pendant les vacances de Noël?

L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et ministre des Finances): Madame le Président, la réponse monosyllabique à chacune de ces questions est non. Comme le député le sait, depuis la fin de semaine dernière je participe avec les ministres des finances provinciaux à une conférence pour laquelle j'ai dû interrompre l'étude intensive des instances qui m'ont été soumises au sujet du budget. Par conséquent, je ne puis vous dire aujourd'hui à quel moment je ferai une annonce à ce sujet. Je ne puis que répéter ce que j'ai dit au chef du Nouveau parti démocratique la semaine dernière, soit que si je décidais de proposer des changements avant l'ajournement de la Chambre, j'en aviserais bien sûr les députés. Mais pour le moment je ne puis dire à l'honorable député quand cela sera possible. A ce moment là, je le lui ferai certainement savoir.

LES DISCUSSIONS PRÉALABLES À LA PRÉPARATION DU BUDGET

L'hon. Michael Wilson (Etobicoke-Centre): Madame le Président, bien des Canadiens, ces mois derniers, ont mis sérieusement en doute la compétence du ministre des Finances suite au budget qu'il a présenté. Il y a énormément d'opposition au budget. On en a la preuve dans les nombreuses instances qui ont été présentées au ministre depuis quelques semaines. Ma question a trait au processus suivi par le ministre pour préparer son budget cette année. Pourquoi y a-t-il introduit des changements aussi importants de politique fiscale, sans faire appel aux sources de revenu habituelles du secteur privé sur lesquelles ou comptait jusqu'ici? Pourquoi n'en a-t-il pas discuté avec le spécialiste de son propre caucus, le président du Conseil du Trésor, d'autant plus que les experts fiscaux de son ministère ne sont pas aussi forts ou compétents qu'ils l'étaient autrefois? Pourquoi a-t-il procédé de cette façon au lieu de proposer ses changements d'envergure par voie d'un Livre blanc?